

# **RECUEIL**

## **DES**

# **ACTES ADMINISTRATIFS**

MINISTERE DE LA JUSTICE
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE

## PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

## RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

## $N^{\circ}$ Spécial MINISTERE DE LA JUSTICE du 05 janvier 2023

## **SOMMAIRE**

Décision	Date	MINISTRE DE LA JUSTICE	Page
Min.Justice N°2023-1	02.01.2023	Décision CPHS N° 2023-1 relative à l'usage des armes et à l'accès à l'armurerie.	3

## MINISTERE DE LA JUSTICE DIRECTION DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE

#### **DIRECTION INTERREGIONALE DES SERVICES PENITENTIAIRES DE PARIS**

Centre Pénitentiaire des Hauts de Seine

Décision CPHS N° 2023-1 relative à l'usage des armes et à l'accès à l'armurerie.

Le Chef d'établissement, Madame Anne ROUVILLE-DROUCHE

Vu le code pénitentiaire, notamment ses articles R 227-1, R 227-2, D. 221-2, D.221-3, Vu la circulaire interministérielle du 19 septembre 1972, Vu la circulaire du 12 décembre 2012.

#### Décide :

- **1** -Reçoivent délégation, pour prendre la décision d'utiliser l'armement dans des circonstances exceptionnelles, pour une intervention strictement définie, et dans les cas déterminés des articles R 227-1 et R 227-2 du code pénitentiaire:
  - Cécile MARTRENCHAR, Adjointe au chef d'établissement
  - Maxime GILMANT-MERCI, Directeur des services pénitentiaires
  - Jean-Marie AKERA, Chef de service pénitentiaire, chef de détention
  - Virginie FAILLER, Chef de service pénitentiaire

Dans le cadre d'une position d'intérim ou d'astreinte :

- Maryline BAYE, attachée d'Administration de l'Etat
- David HUGON, instructeur Sécurité Pénitentiaire, capitaine pénitentiaire
- Nadia BAHIR, lieutenant pénitentiaire
- Laurette BAMBA-TADI-MOLEMBA, capitaine pénitentiaire
- Wilquins BRICE, capitaine pénitentiaire
- Eddy LORQUIN, capitaine pénitentiaire
- Freda DAVILLE, capitaine pénitentiaire
- Catherine LEKKAN, capitaine pénitentiaire
- Mégane PRIVAT, capitaine pénitentiaire
- David MOREL, capitaine pénitentiaire
- Ludivine AMOROS, lieutenant pénitentiaire
- Salomé ASSELIN, lieutenant pénitentiaire
- Clarisse ANNETTE, lieutenant pénitentiaire
- Elsa GUYETTE, lieutenant pénitentiaire
- Frantz PAUL, lieutenant pénitentiaire

Les personnels suivants sont autorisés à accéder à l'armurerie dans le cadre de leurs fonctions d'armuriers et/ou de moniteur de tir (gestion des armes et des munitions) et de responsable infra (gestion des autres matériels) :

Monsieur David HUGON, Instructeur Sécurité Pénitentiaire, responsable armurerie

Monsieur David MOREL, armurier

Monsieur Tahar MECHERI, Moniteur de tir

Monsieur Frantz PAUL, Responsable Infra

**2 -** Les secteurs ou locaux dont la maîtrise doit être impérativement conservée, si la situation l'exige, en déployant la force armée sont :

- la porte d'entrée principale, le PCI, les 2 miradors, l'armurerie.
- **3 -** L'usage des armes doit permettre d'assurer ce qui est strictement nécessaire et indispensable au maintien de l'ordre ou au règlement de l'incident.

L'utilisation des armes à feu équipées de munitions létales peut être décidée dès lors que l'attaque contre un local est un préalable non équivoque à une attaque contre les personnes et que le local visé est particulièrement sensible pour la sécurité des personnes ou de l'établissement.

Nanterre, le 2 janvier 2023

Le Chef d'établissement

Signé

Anne ROUVILLE-DROUCHE

## RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

## $\mathbf{DU}$

### PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

ISSN 0985 - 5955

Pour toute correspondance, s'adresser à :

#### PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Direction de la Coordination des Politiques Publiques et de l'Appui Territorial Pôle de Coordination Interministérielle

> 167/177, Avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture adresse Internet :

http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/

Directeur de la publication :

Laurent HOTTIAUX

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

## PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex Courriel: <u>courrier@hauts-de-seine.gouv.fr</u> Standard: 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21 Adresse Internet: http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/